Affaires fédérales

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **27 (1981)**

Heft 8-9

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

affaires fédérales

Convention européenne des droits de l'homme

La Suisse blanchie par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe

Les autorités suisses ont agi en conformité avec la Convention européenne des droits de l'homme dans l'affaire d'un avocat genevois placé en détention préventive. C'est ce qu'a estimé le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe dans une décision prise à Strasbourg. Celle-ci se fonde sur un rapport de la Commission européenne des droits de l'homme qui est désormais public.

En 1977, le requérant, avocat résidant à Genève, avait été placé en détention préventive dans le cadre d'une procédure pénale dirigée contre lui. Il avait été soupçonné d'avoir commis des délits (abus de confiance qualifiée, gestion déloyale et extorsion) en matière financière à l'échelon international. A plusieurs reprises, la Chambre d'accusation du canton de Genève avait rejeté les demandes de mises en liberté provisoire formulées par l'inculpé. Après 31 mois de détention préventive, elle le libéra provisoirement, moyennant le versement d'une caution de 500 000 francs.

Devant la Commission européenne des droits de l'homme, le requérant avait invoqué une violation de la Convention. Il avait prétendu que la durée de sa détention préventive ainsi que celle de la procédure dirigée contre lui n'étaient pas compatibles avec la Convention. Les représentants de la Suisse, quant à eux, avaient soutenu en revanche qu'on ne pouvait pas conclure à une violation de la Convention, vu la gravité des délits reprochés au requérant, les dangers de collusion et de fuite et la grande complexité de l'instruction.

La décision du Comité des Ministres, qui met un terme à la procédure internationale, confirme le point de vue des autorités suisses, précise le Département fédéral de Justice et Police. (A.T.S.)

Agriculture

Nouvelle utilisation des boues d'épuration

Après plusieurs années de recherche, l'entreprise Sulzer, à Winterthur a développé un système économique d'hygiénisation des boues d'épuration, soit une méthode de pasteurisation dite « prépasteurisation ». Ce procédé permet de résoudre le problème de l'hygiène et offre une solution idéale pour les stations d'épuration et pour l'agriculture. Un échangeur de chaleur spécial à haut rendement permet une utilisation optimale de l'énergie calorifique mise en œuvre pour la pasteurisation. Une station d'épuration suisse dispose, depuis près d'un an, de la première installation de ce genre. Le produit final — une boue stabilisée et homogène, d'une teneur élevée en principes fertilisants — peut être judicieusement valorisé dans l'agriculture par épandage liquide. (A.T.S.)

Conseil fédéral

Le nouveau vice-chancelier est Tessinois

Le nouveau vice-chancelier de la Confédération est Tessinois : il s'appelle Achille Casanova et il est actuellement journaliste correspondant de la télévision tessinoise au Palais fédéral. Le « suspense » a été long.

Ainsi, trois régions linguistiques de la Suisse — les Romanches n'ont pas encore eu droit à cette fonction — sont représentées au sein de la toute nouvelle équipe à la tête de la Chancellerie fédérale. Le Bâlois Walter Buser est devenu chancelier au début de ce mois. Le Valaisan François Couchepin a été nommé vice-chancelier en février dernier.

Bien qu'il ne soit pas inscrit au parti démocrate-chrétien, M. Achille Casanova est issu d'une famille proche de ces milieux. Le droit du P.D.C. à ce poste de vice-chancelier n'a jamais été contesté. Tour à tour il a perdu deux charges importantes à Berne : M. Karl Huber a été remplacé par le socialiste Walter Buser et M. Alois Pfister, secrétaire général de l'Assemblée fédérale, par le radical Jean-Marc Sauvant.

Vraisemblablement, M. Achille Casanova se chargera dans sa nouvelle fonction de l'information de la presse, tâche qui revenait jusqu'ici à M. Walter Buser. En revanche, on ne sait pas encore comment la nouvelle équipe se répartira les autres services de la Chancellerie. Outre le service de l'information, on y trouve le service juridique, celui des affaires du Conseil fédéral (préparation des séances) et enfin celui de la traduction et de la rédaction. M. François Couchepin s'occupait jusqu'ici des deux derniers services. (A.T.S.)

Percement officiel du tunnel de la Furka

Le 30 avril 81 se sont déroulées en plein cœur des Alpes, entre les cantons du Valais et d'Uri, les manifestations marquant le percement officiel du tunnel de la Furka, un tunnel ferroviaire long de plus de 15 km, qui va relier l'est et l'ouest de la Suisse après sept ans de travaux.

Aux premières heures de la matinée plus de 400 invités venant les uns de la Suisse centrale via Réalp sur le versant uranais des Alpes et les autres de la Suisse française via Oberwald ont gagné au moyen d'un train de chantier l'intérieur même du tunnel où la manifestation devait débuter en présence des plus hautes autorités du Valais, d'Uri et des Grisons, entourant les autorités fédérales représentées principalement par M. Léon Schlumpf, conseiller fédéral, chef du Département des transports, communications et de l'énergie.

La première manifestation de cette journée historique fut celle du souvenir, celui des quatre hommes qui laissèrent leur vie sur le chantier.

Il y a plus d'un mois que les deux équipes parties l'une du versant valaisan des Alpes et l'autre du versant uranais s'étaient rencontrées après qu'eut résonné le coup de mine qui fit éclater le dernier bouchon de granit.

Si le tunnel de la Furka, un tunnel qui a coûté plus de 300 millions de francs, est aujourd'hui percé de part en part, il faudra attendre plus d'une année encore avant que l'ouvrage soit inauguré et que circulent les premiers trains de la Furka-Oberalp. (A.T.S.)

Remise des prix de la fondation Schiller

Lors de sa 76e Assemblée annuelle, qui s'est tenue à Zurich, la fondation Schiller suisse a décerné ses prix littéraires qui sont cette année venus récompenser les auteurs romands Jean-Marc Lovay, Etienne Barilier et Jacqueline Tanner, les alémaniques Bernhard von Arx, Margrit Baur, Peter J. Betts, Gertrud Burkhalter et Ernst Burren, ainsi que les tessinois Sandro Bianconi et Giovanni Orelli.

Les ouvrages des auteurs romands qui ont retenu l'attention du jury sont les romans « Polenta » de Jean-Marc Lovay, d'Ayent/Vs, « Le Rapt » d'Etienne Barilier, de Lausanne, et le recueil de poèmes « Mélanie la nuit » de Jacqueline Tanner, de Lausanne.

La fondation Schiller suisse a été fondée en mai 1905 en souvenir du centenaire de la mort de Friedrich Schiller. Pour 1981, le montant total des prix attribués s'élève à 65 000 francs. (A.T.S.)

L'Institut suisse de météorologie a 100 ans

L'Institut suisse de météorologie (I.S.M.), créé par arrêté fédéral du 23 décembre 1880, institution qui dépend du Département fédéral de l'Intérieur a fêté à Zurich et à Payerne son centième anniversaire.

L'Institut suisse de météorologie n'est pas considéré pour rien comme étant l'Office fédéral le plus utile au public. Jour après jour, ses bulletins sont transmis par les médias et le numéro de téléphone 162, donnant les informations météorologiques les plus récentes et l'évolution probable du temps jusqu'à trois jours. Ces informations sont réactualisées cinq fois par jour. De plus, quatre fois quotidiennement, des observations météo dans des lieux fixés de Suisse et d'Europe sont publiées et, depuis 1980, en période de vacances, deux bulletins paraissent chaque semaine qui sont particulièrement destinés aux personnes qui ont l'intention de voyager.

Il ne faut pas oublier non plus les prévisions concernant les orages, le gel et les dangers d'incendies de forêts, ainsi que les prévisions sur l'état des routes. En outre, quiconque ne peut pas se contenter des avis météorologiques habituels a la possibilité d'appeler par téléphone le service de renseignements météorologiques à Zurich, Genève et Locarno. En 1979, les centrales météo ont répondu à environ 140 000 questions.

Précurseur de l'I.S.M. la Société des sciences naturelles

En Suisse, la demande de prévisions météorologiques, principalement dans les milieux paysans, a été formulée il y a déjà plus de 100 ans lorsque les observations météorologiques se faisaient encore largement sur une base privée. Le premier réseau d'observation suisse composé de 88 stations réparties dans tout le pays fut créé en 1863 par la Société helvétique des sciences naturelles (S.H.S.N.). Il a été à la base du réseau suisse actuel qui comprend quelque 800 stations. Pourtant, à l'époque, la commission compétente de la S.H.S.N. ne voulait guère encore entendre parler de publication des prévisions du temps. Elle craignait en effet de mettre sa réputation en jeu. A cet égard, le gouvernement central prit une position plus hardie en soutenant le désir de la population de recevoir des prévisions météo.

En novembre 1880, le Conseil fédéral publia un message sur la création d'un Institut suisse de météorologie qui fut transformé le 23 décembre de la même année en arrêté fédéral. Il prescrivait les tâches suivantes au nouvel institut : étude de la météorologie par des observations systématiques dans les stations, rassemblement et traitement des observations, publication du résultat des observations et du traitement, échanges de nouvelles météorologiques, compilation, publication et transmission des bulletins météorologiques aux institutions et aux particuliers. C'est le 1er mai 1881 que débuta officiellement l'activité de l'I.S.M., subordonné au Département fédéral de l'intérieur. La Commission météorologique de la S.H.S.N. fut dissoute et remplacée par la Commission fédérale de météorologie nommée par le Conseil fédéral qui a encore aujourd'hui pour tâche de surveiller l'activité de l'I.S.M. (A.T.S.)

Les Français reviennent en Suisse

Ces dernières années, la statistique du nombre des Français se rendant en Suisse régressait régulièrement, phénomène dû à une trop bonne santé du franc suisse. Les récents chiffres publiés pour l'année 1980 démontrent que la vapeur a été renversée. En effet, on a enregistré 177'000 nuitées françaises en plus dans l'hôtellerie et les établissements de cure, soit une augmentation de 10,9 % par rapport à l'année 1979.

Les efforts entrepris par l'ensemble des prestataires suisses ont donc été payants. La stabilité des prix hôteliers depuis près de 5 ans, un taux annuel d'inflation minime (de l'ordre de 4 à 5 %) en ont été les facteurs déterminants. D'autres arguments ont également joué un rôle non négligeable pour une clientèle individuelle se déplaçant en voiture : la gratuité des autoroutes en Suisse (même le plus long tunnel routier du monde, le St-Gothard, est sans péage) et aussi le prix de l'essence moins élevé qu'en France (env. FF. 3,50 le litre).

Mais toutes ces mesures ont également été accompagnées d'une diversification de l'offre touristique permettant à chacun de trouver une formule adaptée à ses aspirations : Vacances à thème (sportives, culturelles, artistiques), forfait de voyage en train, bateau ou autocar postal, grâce à la carte suisse de vacances, conditions avantageuses dans les hôtels pour les personnes du troisième âge avec la campagne de la Société Suisse des Hôteliers « Le printemps des moins jeunes ».

Nous vous suggérons enfin quelques grands événements qui se dérouleront en Suisse pendant l'été 1981 et qui éveilleront peut-être, du moins nous l'espérons, quelques projets de voyages en Suisse : le festival international du film de Locarno (31 juillet au 9 août), le 25e festival Yehudi Menuhin à Gstaad (4 au 30 août), le Marché-concours de chevaux à Saignelégier (8 et 9 août) ou encore la fête suisse des costumes et des bergers d'Unspunnen (Interlaken, 31 août au 6 septembre).

Des buts de voyages qui vous permettront de vous faire « choyer » en Suisse.

SOYEZ UN HOTE CHOYE EN SUISSE

Conseil fédéral
295 millions de bénéfice pour l'AVS/AI/APG en 1980

Les grandes œuvres sociales AVS/AI/APG (allocations pour pertes de gain) ont réalisé ensemble en 1980 un bénéfice de 295 millions de francs. Seule l'AI a fait un déficit qui se monte à 40 millions. C'est la première fois depuis 5 ans que l'AVS est à nouveau bénéficiaire. Le Conseil fédéral a approuvé le rapport de gestion et les comptes de ces trois assurances.
Après cinq années de déficits, l'AVS a enregistré à nouveau un excédent de recettes de 170 millions. Les APG ont également accusé un excédent de 165 millions. Par contre, le compte de l'AI s'est soldé de nouveau par un déficit de 40 millions. En augmentation, les recettes globales se sont montées à 13 655 millions. Les cotisations des assurés et des employeurs ont atteint 10 285 millions. Les pouvoirs publics (Confédération et cantons) ont versé à l'AVS et à l'AI 3007 millions de francs. Les placements ont produit 363 millions d'intérêts bruts. Les charges globales ont atteint 13 360 millions : AVS 10 725, AI 2 152 et APG 483 millions. L'excédent de recettes total s'est ainsi chiffré à 295 millions.
Ce résultat satisfaisant est avant tout imputable aux cotisations des assurés et des employeurs, qui ont augmenté de 794 millions ou 8,4 % par rapport à 1979. En outre, la majoration du taux de la contribution fédérale aux dépenses de l'AVS de 11 à 13 % s'est traduite par des recettes supplémentaires importantes. L'adaptation des rentes au 1er janvier 1980 a pu de ce fait être financée par les recettes courantes. L'excédent d'exploitation de 295 millions a servi essentiellement à fournir les fonds de roulement nécessaires (250 millions) au système de compensation pour assurer un bon déroulement des paiements.
578 millions de placements fermes ont été remboursés. De ce montant, 554 millions ont été placés à nouveau, essentiellement sous forme de prêts contre reconnaissances de dette, de créances inscrites au livre de la dette, de séries de lettres de gage et d'obligations. De plus, 587 millions de francs de placements échus ont pu être convertis. Le rendement moyen des placements fermes a augmenté de 4,82 en début d'année à 4,92 % au 31 décembre 1980.
La fortune totale des trois institutions sociales s'est accrue de 295 millions et a atteint 10 240 millions. Les placements fermes, qui se montaient à 6 808 millions au 31 décembre 1980, se répartissaient comme suit entre les diverses catégories de débiteurs : Confédération et C.F.F. 379 millions (5,6 %), cantons 923 millions (13,6 %), communes 954 millions (14 %), instituts des lettres de gage 1498 millions (22 %), banques cantonales 1 501 millions (22 %), corporations et institutions de droit public 211 millions (3,1 %), entreprises semi-publiques 899 millions (13,2 %), autres banques 443 millions (6,5 %). (A.T.S.)

Pour 2 Suisses sur 3, la TV est politiquement neutre

Deux Suisses sur trois sont d'avis que la télévision suisse est politiquement neutre, alors que 19 % considèrent qu'elle tend plutôt à gauche. On rencontre surtout cette dernière opinion chez les personnes âgées et dans les couches aisées. C'est ce qui ressort d'un sondage effectué au mois de juin par l'institut Publitest auprès de 1 000 adultes. En 1976 déjà, un sondage identique avait donné les mêmes résultats. (A.T.S.)

Succès des « journées de la Suisse » en U.R.S.S.

Les « Journées de la Suisse » qui ont eu lieu du 22 au 30 juin à Moscou et à Tbilissi, en Géorgie, se sont déroulées avec succès, indique un communiqué de l'agence de presse Nowosti reçu à Berne.
Ces journées ont notamment été marquées par des expositions sur des affiches suisses et des minéraux des Alpes qui ont suscité, selon Nowosti, un vif intérêt. Des films et des photos décrivant la Suisse ont également été présentés.
Une délégation suisse, conduite par le conseiller national Armand Forel (P.D.T./V.D.), président de l'Association Suisse-U.R.S.S., a été reçue dans le cadre de ces journées par le Soviet suprême de la République socialiste soviétique de Géorgie et par la municipalité de Tbilissi. (A.T.S.)

150 millions pour la prospection pétrolière en Suisse

La première découverte près de Finsterwald (Lu) d'un gisement d'hydrocarbure digne d'être exploité en Suisse ainsi que les résultats des recherches scientifiques obtenus jusqu'à ce jour ont incité le plus grand partenaire étranger de la prospection gazière et pétrolière en Suisse — le consortium allemand BEB (Gewerkschaften Brigitta et Elwerath Betriebs fuehrungsgesellschaft) Hanovre. — à mettre sur pied un nouveau programme de recherche pétrolière. Ce programme prévoit ainsi, au cours des huit prochaines années, une recherche systématique sur tout l'espace compris entre le pied sud du Jura et les Alpes. Des mesures sismiques étendues et une douzaine de forages de profondeur moyenne seront effectués. Comme l'explique Swisspetrol Holding S.A., BEB prendra à sa charge 90 % du total des coûts du programme évalué à 150 millions de francs. Elle réservera aux partenaires helvétiques un pouvoir majoritaire sur l'exploitation d'éventuels gisements de gaz naturel ou de pétrole.
Ce projet, qualifié de « très prometteur », pose cependant à Swisspetrol, qui doit fournir 15 millions de francs, de « sérieux problèmes »

financiers, puisque les fonds disponibles seront prochainement épuisés.
Pour satisfaire à une première partie de ses obligations, Swisspetrol a reçu de l'Assemblée générale le feu vert pour l'émission de 60 000 nouveaux bons de participation d'une valeur nominale de 100 francs.

(A.T.S.)

En voyage avec Radio Suisse internationale

Radio Suisse internationale émet 24 heures sur 24 vers tous les continents. Les voyageurs suisses à l'étranger, où qu'ils se trouvent, peuvent capter au moins une fois par jour des émissions d'actualité traitant, dans leur langue, des événements en Suisse et dans le monde. S'ils se trouvent en Europe et dans les régions limitrophes, ils bénéficient du service des messages personnels urgents, assuré en collaboration avec le TCS. Les touristes ont donc tout intérêt à se rappeler les points suivants :

— Pour recevoir les émissions suisses en ondes courtes, il faut un récepteur muni des bandes des 31, 49 et, si possible, des 75 mètres. Pour l'outre-mer, les bandes des 13, 16, 19 et 25 mètres sont en outre nécessaire.

— Pour l'Europe, Radio Suisse internationale émet de 7 h à 0 h 45, heure d'été d'Europe centrale, sur les fréquences suivantes : 3.985, 6.165 et 9.535 mhz (75.28, 48.66 et 31.46 mètres).

— Les messages personnels urgents sont diffusés après les informations aux heures suivantes : à 13 h (heure d'été) en allemand, à 12 h 30 et à 13 h 30 en français, à 14 h 30 en italien.

— Les demandes de messages urgents sont à adresser à la centrale d'alarme du TCS à Genève, tél. : 022/35.80.00.

Le plan d'émission pour l'Europe et pour l'outre-mer peut être obtenu gratuitement à l'adresse suivante :

Radio Suisse internationale,
service de presse,
case postale, 3000
Berne 15.

Les Arts

par Edmond LEUBA

La section de Paris de la S.P.S.A.S. vient d'être endeuillée par le récent décès d'un de ses membres actifs les plus attachants et les plus sympathiques, le sculpteur Eliane Sterling.

Née à Neuchâtel en 1927, elle se consacra d'abord à l'enseignement qu'elle abandonna par la suite pour prendre conscience, au cours d'un long périple en Europe de sa vocation de sculpteur. En 1950, elle entra à l'Ecole des Arts et Métiers, en section d'art libre, à Zurich où elle apprit, pendant trois ans, les arcanes de son métier qu'elle vint parfaire à Paris chez le maître Zadkine qui eut une influence durable sur son évolution future. Dès 1955, elle se fixa dans la capitale française pour y travailler et exposa notamment à la 1re Biennale des Jeunes, Formes humaines, Jeune sculpture, parmi d'autres. Elle obtint bientôt la bourse fédérale de sculpture.

Entrée dans la section de Paris en 1960, elle participa chaque année à l'exposition de fin d'automne, de même qu'à celles, plus importantes, organisées à Aarau, en Savoie et à Neuchâtel.

Son art, demeuré figuratif, mais s'éloignant très librement du sujet initial, fait à la fois d'une grande solidité et d'une sensibilité frémissante, témoigne d'une parfaite authenticité et d'un accord total avec sa nature scrupuleuse et tourmentée. Il suffit de se rappeler ses envois à la « Porte de la Suisse » : le cep de vigne, le grand oiseau, la tête de cheval, bronzes d'une

Trois sœurs 1965 E. Sterling

magnifique tenue, pour en rester persuadé.

Mariée au peintre polonais Sterling, décédé depuis peu, elle s'était donné en outre pour tâche de mettre en valeur son œuvre et avait, entre autres à cet effet, organisé un grand et bel accrochage de ses peintures à Peseux (Ne).

C'est avec une grande tristesse que les amis d'Eliane Sterling apprirent cette mort et la fin d'une carrière qui s'annonçait prometteuse et féconde.

Edmond Leuba

La section de Paris de la S.P.S.A.S. vient d'éditer dans un tirage limité à 100 exemplaires, sous encartage de soie verte un très beau recueil de 20 gravures de technique et d'artistes différents au prix très modique de 650 F.

Les amateurs peuvent consulter le recueil et y souscrire à la Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint Sulpice, Paris 6e, du mardi au samedi de 14 h à 19 heures et à la Réd. du M.S. à partir du 15 sept. de 10 h à 13 h.